

« SABLE »
Société civile au capital de 5 000,00 €
844 745 364 R.C.S LA ROCHELLE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 SEPTEMBRE 2025

PROCES VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le DIX SEPTEMBRE,
A ROCHEFORT SUR MER,

La Société Civile dénommée « SABLE », au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social est à ECHILLAIS (17620) 9 Allée de Saintonge, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE et identifiée au SIREN sous le numéro 844 745 364.

Les associés de la société civile SABLE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation verbale des gérants intervenue sous cette forme sous réserve en ce qui concerne sa validité de réalisation de la condition que tous les associés soient présents ou représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier BELIN, agissant en qualité de co-gérant, présent et acceptant.

Sont présents à l'Assemblée :

- Monsieur Didier BELIN,
- Madame Christelle BELIN,
- Monsieur Dylan BELIN,
- Mademoiselle Alyson BELIN.

Tous les associés sont présents.

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

DB
CB

AB
DB

PREMIÈRE RESOLUTION

Agréer à la modification des statuts faisant suite à la donation de parts sociales intervenue aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques de BERTRAND PIBRAC, Notaire à ROCHEFORT (Charente-Maritime), le 10 septembre 2025, et constater la nouvelle répartition des parts sociales entre les différents associés du fait de cette donation.

L'article 7 des statuts de la société « SABE » concernant le capital social sera désormais rédigé de la manière suivante :

Article 7 – Capital social

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).

Il est divisé en 500 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 500.

Le capital social est actuellement réparti entre les associés comme suit :

Associés	Nombre de parts	Numérotation	Détention
Monsieur Didier BELIN	2 parts	1 et 126	Pleine propriété
	248 parts	2 à 125 et 127 à 250	Usufruit
Madame Christelle BELIN	2 parts	251 et 376	Pleine propriété
	248 parts	252 à 375 et 377 à 500	Usufruit
Monsieur Dylan BELIN	124 parts	2 à 125	Nue-propriété
	124 parts	252 à 375	Nue-propriété
Mademoiselle Alyson BELIN	124 parts	127 à 250	Nue-propriété
	124 parts	377 à 500	Nue-propriété
TOTAL DES PARTS	500 parts sociales		

DEUXIÈME RESOLUTION

Actuellement le siège de la société se situe à ECHILLAIS (17620), 9 Allée de Saintonge.

Les associés décident de procéder au changement du siège social suite à la vente de leur bien immobilier situé à ladite adresse.

La nouvelle adresse du siège social est : 45 rue de la Tourasse, 17620 ECHILLAIS

L'article 4 des statuts de la société « SABE » concernant le siège social sera désormais rédigé de la manière suivante :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 45 rue de la Tourasse, 17620 ECHILLAIS

DD
AB

AB
DB

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur Didier BELIN et Madame Christelle BELIN, avec faculté de substitution, à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion de l'opération.

Ces résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

